

Institut Vecteur

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2-4
États financiers	
État de la situation financière	5
État des résultats	6
État de l'évolution de l'actif net	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9-15

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'attention des administrateurs de l'Institut Vector

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut Vector (l'« Institut »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Institut conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Institut ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Institut.

Rapport de l'auditeur indépendant (*suite*)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Institut;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Institut à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Rapport de l'auditeur indépendant (*suite*)

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance en ce qui concerne, notamment, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Oakville (Ontario)

Le 3 août 2022

Institut Vecteur État de la situation financière

Au 31 mars 2022 2021

Actifs

Court terme

Encaisse	50 635 501 \$	52 926 452 \$
Débiteurs	5 458 619	6 512 151
Tranche à court terme des prêts aux employés (Note 2)	289 375	313 377
TVH à recevoir	109 394	-
Charges payées d'avance	2 897 941	558 440

59 390 830 60 310 420

Prêts aux employés (Note 2)

970 975 1 267 429

Immobilisations (Note 3)

2 863 902 5 512 552

63 225 707 \$ 67 090 401 \$

Passifs et actif net

Court terme

Créditeurs et charges à payer	3 623 949 \$	3 623 393 \$
TVH à payer	-	81 101

3 623 949 3 704 494

Loyers reportés

209 429 593 086

Apports reportés (Note 4)

5 069 837 15 752 017

Apports reportés afférents aux immobilisations (Note 5)

2 692 021 4 996 907

11 595 236 25 046 504

Actif net

Actif net non affecté **51 630 471** 42 043 897

63 225 707 \$ 67 090 401 \$

Engagements (Note 6)

Au nom du conseil d'administration :



Administrateur



Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Institut Vecteur État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2022	2021
Produits		
Subventions gouvernementales		
Gouvernement de l'Ontario	11 289 494 \$	10 295 672 \$
Gouvernement du Canada		
Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle – Talents et recherche (Note 7)	7 189 694	6 837 982
Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle – Commercialisation (Note 7)	2 170 588	-
Partenaires du secteur	9 650 000	11 136 667
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	2 517 839	4 270 645
Produits de placement	384 156	425 068
Honoraires pour des services	400 577	142 871
Disposition d'immobilisations	-	642 315
	33 602 348	33 751 220
Charges		
Recherche et éducation (Note 7)	8 442 600	7 517 472
Formation sur les compétences sectorielles (Note 7)	61 735	88 545
Adoption de technologies (Note 7)	4 746 437	3 468 506
Accélérateur d'entreprise (Note 7)	2 357 297	1 400 983
Frais généraux et administratifs (Note 7)	3 463 680	2 822 737
Programme RAISE AI	2 096 966	2 163 193
Charge de désactualisation des prêts aux employés (récupération) (Note 2)	(14 543)	30 073
Amortissement	2 861 602	3 316 848
	24 015 774	20 808 357
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	9 586 574 \$	12 942 863 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Institut Vecteur
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars			2022	2021
	Actifs investis en immobilisations	Actifs non affectés	Total	Total
Actif net , au début de l'exercice	- \$	42 043 897 \$	42 043 897 \$	29 101 034 \$
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	-	9 586 574	9 586 574	12 942 863
Acquisition d'immobilisations	212 953	(212 953)	-	-
Apports reportés pour immobilisations	(212 953)	212 953	-	-
Actif net , à la fin de l'exercice	- \$	51 630 471 \$	51 630 471 \$	42 043 897 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Institut Vecteur

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 2021

Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les)

Activités de fonctionnement

Excédent des produits sur les charges	9 586 574 \$	12 942 863 \$
Ajustements nécessaires pour rapprocher l'excédent des produits avec les charges aux flux de trésorerie nets liés aux activités de fonctionnement		
Amortissement des immobilisations	2 861 602	3 316 848
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 517 839)	(4 270 645)
Amortissement des avantages incitatifs	(343 763)	(343 763)
Gain (perte) sur disposition d'immobilisations	-	640 859
Désactualisation et abandon de prêts aux employés	320 457	325 073
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	1 053 532	(4 183 263)
Remboursement de la TVH à recevoir/TVH à payer	(190 495)	129 782
Charges payées d'avance	(2 339 501)	(275 429)
Créditeurs et charges à payer	556	27 092
Apports reportés	(10 682 180)	(12 915 866)
Loyers reportés – méthode linéaire sur la durée du bail	(39 894)	(4 693)
	(2 290 951)	(5 892 860)

Activités d'investissement

Acquisition d'immobilisations	(212 953)	(3 957 387)
Avance de fonds aux employés	-	(200 000)
Produits provenant de la vente d'immobilisations	-	1 938 419
Rachats de placements à court terme	-	28 000 614
	(212 953)	25 781 646

Activités de financement

Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	212 953	3 957 387
	212 953	3 957 387

(Diminution) augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice (2 290 951) 23 846 173

Encaisse, au début de l'exercice 52 926 452 29 080 279

Encaisse, à la fin de l'exercice 50 635 501 \$ 52 926 452 \$

Institut Vecteur

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2022

1. Principales méthodes comptables

Nature et objectif de l'organisme

L'Institut Vecteur (l'« Institut ») est un organisme à but non lucratif dont l'objectif est de stimuler l'excellence et le leadership au Canada en matière de connaissance, de création et d'utilisation de l'intelligence artificielle pour favoriser la croissance économique et améliorer la vie des Canadiens.

L'Institut a été constitué sans capital-actions le 9 février 2017 en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Référentiel comptable

Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

L'Institut utilise la méthode du report pour la comptabilisation des produits, selon laquelle les produits affectés sont comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile estimative des actifs, comme suit :

Matériel informatique et serveurs	-	selon la méthode linéaire sur 4 ans
Postes de travail	-	selon la méthode linéaire sur 3 ans
Améliorations locatives	-	selon la méthode linéaire sur la durée du bail

Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers seront comptabilisés au coût après amortissement moins la dépréciation lorsque des changements de situation ont indiqué la possibilité d'une dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'instruments financiers sont comptabilisés avec l'instrument financier dans le cas des éléments évalués au coût après amortissement.

Régime de retraite

L'Institut offre un régime de retraite à cotisations définies à ses employés. Les charges de fonctionnement qui représentent la participation de l'Institut dans ce régime s'élevèrent à 496 713 \$ (2021 – 464 656 \$).

Institut Vecteur

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés durant la période considérée. Les résultats réels peuvent ne pas correspondre à ces estimations, au fur et à mesure que de nouveaux renseignements sont connus. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses et sur les données utilisées pour calculer la valeur actuelle des prêts aux employés.

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les fonds destinés à couvrir les coûts engagés pour des immobilisations en particulier. Ils sont amortis en même temps que l'amortissement des immobilisations acquises. Les actifs nets investis en immobilisations représentent la valeur nette des actifs acquis moins les apports reportés afférents aux immobilisations et les avantages incitatifs.

Ventilation des charges

L'Institut effectue la gestion de plusieurs programmes. Les coûts de chaque programme comprennent les salaires et les avantages sociaux, les fournitures et les autres charges qui découlent directement des activités liées au programme. L'Institut engage également des charges locatives communes à chacun des programmes. Les charges locatives sont réparties en fonction des espaces de travail occupés par chaque programme.

Loyers reportés

L'Institut a conclu un contrat de location-exploitation qui comprend des indexations prédéterminées à taux fixe des loyers minimums pendant la durée du bail. L'Institut comptabilise les charges locatives connexes selon la méthode linéaire sur la durée du bail ainsi que la différence entre les montants imputés aux résultats et les montants payés au titre des loyers reportés. Ces montants sont comptabilisés comme des loyers reportés au cours des premières années du bail, lorsque les paiements en espèces sont généralement inférieurs aux charges locatives selon la méthode linéaire. Ils sont ensuite constatés comme réductions lorsque les paiements sont supérieurs à la charge selon la méthode linéaire au cours des années futures du bail.

L'Institut a également obtenu des avantages incitatifs. Ces derniers sont comptabilisés comme des loyers reportés au début de la durée du bail. Ils sont ensuite constatés comme réductions des charges locatives selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

Au 31 mars 2022, l'obligation locative selon la méthode linéaire s'élevait à 37 547 \$ (2021 – 77 441 \$) et les avantages incitatifs totalisaient 171 881 \$ (2021 – 515 644 \$).

Institut Vecteur
Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2022

2. Prêts aux employés

Les prêts ne sont pas garantis, ne portent pas intérêt et sont assortis d'échéances qui s'échelonnent de décembre 2022 à août 2028. Les prêts sont, sauf exception, entièrement remboursables en versements annuels égaux à compter de la date anniversaire de l'octroi du prêt. Au moment de la cessation d'emploi d'un membre du personnel, le montant restant dû est payable dans un délai de cinq jours. La cessation d'emploi peut avoir lieu pour plusieurs raisons, y compris, mais sans s'y limiter, la démission, la retraite ou le décès.

La charge de désactualisation des prêts aux employés représente la variation du coût après amortissement de ces prêts. Les prêts aux employés abandonnés s'élevant à 335 000 \$ (2021 – 295 000 \$) ont été répartis entre les frais généraux et administratifs, l'adoption de technologies ainsi que la recherche et éducation (Note 7). Les prêts qui seront abandonnés au cours des quatre prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

2023	289 375 \$
2024	246 002
2025	193 265
2026	175 043
Par la suite	220 011
	1 123 696 \$

3. Immobilisations

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel informatique et serveurs	7 285 947 \$	5 091 392 \$	7 077 086 \$	3 220 122 \$
Postes de travail	541 196	366 082	412 847	285 845
Améliorations locatives	4 606 726	4 112 493	4 606 726	3 126 252
	12 433 869 \$	9 569 967 \$	12 096 659 \$	6 632 219 \$
Valeur comptable nette		2 863 902 \$		5 464 440 \$

Institut Vecteur
Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2022

4. Apports reportés

Les apports reportés, qui comprennent les subventions non utilisées, représentent le financement reçu pendant l'exercice courant qui se rapporte aux exercices ultérieurs. Les variations des soldes des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde, au début de l'exercice	15 752 017 \$	28 667 883 \$
Apports reçus	8 164 470	8 175 175
Montants comptabilisés en produits pendant l'exercice		
Gouvernement de l'Ontario	(11 289 494)	(10 295 672)
Gouvernement fédéral	(7 189 694)	(6 837 982)
Autre	(154 509)	-
Apports reportés afférents aux immobilisations (Note 5)	(212 953)	(3 957 387)
Solde, à la fin de l'exercice	<u>5 069 837 \$</u>	<u>15 752 017 \$</u>

5. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti du financement reçu pour l'achat d'immobilisations. L'amortissement de ces apports est inscrit à titre de produits dans l'état des résultats. Le solde des apports reportés se détaille comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde, au début de l'exercice	4 996 907 \$	5 310 165 \$
Apports reçus destinés aux immobilisations	212 953	3 957 387
Moins : amortissement de l'exercice courant	(2 517 839)	(4 270 645)
Solde, à la fin de l'exercice	<u>2 692 021 \$</u>	<u>4 996 907 \$</u>

6. Engagements

a) Bureaux

Les engagements de l'Institut liés à ses bureaux sont les suivants :

2023	1 222 682 \$
2024	1 835 426
2024	1 890 486
2024	1 947 201
2025	2 005 616
Par la suite	<u>12 750 271</u>
	<u>21 651 682 \$</u>

Les coûts de construction de l'Institut liés à ses bureaux s'élèvent à 4 260 000 \$.

Institut Vecteur
Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2022

6. Engagements (suite)

b) Prêts aux employés et provisions

Dans le cadre de contrats conclus avec des employés, l'Institut est tenu d'effectuer divers paiements futurs liés aux prêts aux employés et aux provisions. Le paiement maximal de l'Institut, auquel s'ajoutent les prêts déjà accordés mentionnés à la Note 2, s'élève à 771 172 \$ (2021 – 814 273 \$) et sera versé aux employés au cours des cinq prochains exercices.

c) Achat

L'Institut prévoit l'acquisition de matériel informatique et de serveurs s'élevant à 2 263 197 \$.

7. Ventilation des charges

a) Les charges locatives sont réparties en fonction des espaces de travail occupés par chaque programme. Les montants alloués à chaque programme sont les suivants :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Recherche et éducation	1 722 041 \$	1 196 170 \$
Adoption de technologies	200 237	139 104
Accélérateur d'entreprise	53 396	37 074
Frais généraux et administratifs	226 936	157 641
Programme RAISE AI	40 048	27 883
	<u>2 242 658 \$</u>	<u>1 557 872 \$</u>

b) Les prêts aux employés abandonnés sont répartis en fonction des centres de coûts des employés. Les montants alloués à chaque programme sont les suivants :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Recherche et éducation	225 000 \$	185 000 \$
Adoption de technologies	50 000	50 000
Frais généraux et administratifs	60 000	60 000
	<u>335 000 \$</u>	<u>295 000 \$</u>

Institut Vecteur
Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2022

7. Ventilation des charges (suite)

c) Le 22 juin 2022, le gouvernement du Canada a annoncé le lancement de la deuxième phase de la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle. Dans le cadre de cette stratégie, l'Institut Vecteur a conclu un accord de cinq ans à compter du 19 avril 2021 avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada qui prévoit un financement de 20 millions de dollars pour que la recherche sur l'intelligence artificielle se traduise par des applications commerciales concrètes et que les entreprises adoptent plus facilement ces nouvelles technologies. Ce programme de financement élargit la portée des efforts commerciaux de l'Institut destinés à un secteur essentiel de la croissance économique du Canada : les petites et moyennes entreprises.

Au cours de la période du 19 avril 2021 au 21 mars 2022, l'Institut a comptabilisé des produits de 2,17 millions de dollars dans le cadre de cet accord (c.-à-d. Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle – Commercialisation). Des apports en nature supplémentaires de 2,49 millions de dollars ont été amassés par l'Institut.

Les coûts du programme sont déterminés et déclarés à Innovation, Sciences et Développement économique Canada selon les catégories suivantes : gestion de projet, personnel spécialisé et frais indirects. Ces coûts sont répartis comme suit :

	<u>2022</u>	2021
Adoption de technologies	1 150 980 \$	-
Accélérateur d'entreprise	587 403	-
Frais généraux et administratifs	348 589	-
Programme RAISE AI	83 616	-
	<hr/>	
Actif net transféré	2 170 588 \$	-

8. Risque lié aux instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir à l'autre partie une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. L'Institut est exposé à un risque de crédit associé à ses débiteurs. La direction estime que le risque de crédit est réduit au minimum en raison de la solvabilité de ses bailleurs de fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de variations importantes des taux d'intérêt du marché. L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt du fait que les variations de taux d'intérêt influent sur la valeur des placements à revenu fixe.

31 mars 2022

9. Incidence de la COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion de coronavirus (« COVID-19 ») était dorénavant une pandémie, entraînant par le fait même des incertitudes économiques ayant une incidence sur les risques de l'Institut. Le ralentissement économique résultant de la COVID-19 peut avoir une incidence sur les taux de recouvrement. Étant donné que la durée et l'incidence de la COVID-19 sont inconnues à l'heure actuelle, il est impossible d'estimer avec certitude la durée ou les répercussions de cette situation, y compris son incidence sur les résultats financiers de l'Institut au cours des prochaines périodes. Les activités de l'Institut se sont déroulées à distance pendant la pandémie. L'Institut a conclu des accords de financement pluriannuels avec les gouvernements de l'Ontario et du Canada par l'intermédiaire de l'Institut canadien de recherches avancées.